

Suivi des avis adoptés en 2008 par la formation emploi/revenus du Cnis

1. Le Conseil souligne l'importance des efforts destinés à **consolider le dispositif conjoncturel de mesure du chômage**. Il prend acte de la mise en place du groupe de travail du Cnis sur les indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi permettant de mieux rendre compte des situations complexes et diversifiées sur le marché du travail et suivra avec attention le déroulement de ses travaux.

Plusieurs membres de la formation emploi/revenus du Cnis ont participé au groupe de travail du Cnis sus-mentionné et présidé par JB de Foucauld. Une première restitution des travaux du groupe de travail a été faite le 30 novembre 2007 lors d'une formation emploi/revenus. La restitution finale a été organisée ce jour par une présentation des préconisations du rapport.

2. Le Conseil encourage les investissements entrepris par l'Insee pour **renouveler le système d'estimation de l'emploi localisé (projet Estel) à la mi-2009**. Il se réjouit de l'aboutissement en 2007 de la première phase d'amélioration du Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité (SIERA) : exploitation annuelle des fichiers de paie de la fonction publique ainsi que de l'application Epure 2 sur les salariés. Il souhaite que la deuxième phase avec les projets en cours sur les non-salariés, les particuliers employeurs ainsi que le volet conjoncturel du système d'information des salaires et de l'emploi du secteur public soit menée à bien d'ici début 2009.

Le dispositif SIERA a fait l'objet de présentations régulières dans les documents préparatoires aux formations emploi/revenus du Cnis. Les projets non-salariés et particuliers-employeurs sont en cours de développement à l'Insee et devraient être terminés fin 2008. Le volet conjoncturel de Siasp (système d'information sur les agents du secteur public) permettant d'avoir un suivi trimestriel de l'emploi et des salaires dans les 3 fonctions publiques a démarré en septembre 2007. Il devrait aboutir fin 2009 avec un premier objectif qui est de répondre à l'extension de l'indice du coût du travail au secteur public prévue pour juin 2009 sur les données du 1^{er} trimestre 2009. L'objectif de renouveler le système d'estimation de l'emploi localisé à la mi-2009 sur les données d'emploi au 31.12.2009 semble atteignable.

3. Le Conseil exprime son intérêt pour les investissements en cours à la Dares et à l'Insee pour améliorer **la connaissance du secteur des services à la personne**. L'enquête de la Dares apportera des éléments sur les caractéristiques des employeurs recourant à de tels services et le projet « particuliers employeurs » développé par l'Insee, permettra d'analyser l'emploi et les revenus des salariés des particuliers employeurs et notamment la multi-activité.

L'enquête de la Dares est passée au comité du label fin mars 2008, après un test sur le terrain en février. La collecte de l'enquête doit démarrer début juin 2008 et une première publication est prévue à l'automne. L'enquête a été légèrement décalée par rapport au calendrier initial, du fait de difficultés à constituer l'échantillon des particuliers ayant recours à des organismes prestataires. Le projet « particuliers-employeurs » de l'Insee avance comme prévu. De premières exploitations des données correspondantes ont été réalisées en fin d'année 2007, conduisant à une publication début 2008 sur les caractéristiques des salariés travaillant dans ce secteur, notamment en termes de durée de travail et de salaire associé. Deux autres études sont envisagées d'ici fin 2008 dans ce domaine : l'une sur le revenu salarial de ces salariés et donc sur leurs caractéristiques en termes de multi-activité et une autre sur l'impact des incitations fiscales sur le développement des services à la personne.

4. Le Conseil se félicite des travaux entrepris par l'Insee pour répondre à plusieurs préconisations du rapport du Cnis sur **les niveaux de vie et les inégalités sociales**. Il suivra avec intérêt les travaux entrepris pour rénover le dispositif d'observation des ressources et des conditions de vie (SRCV) et de l'enquête revenus fiscaux (ERF), en s'appuyant au maximum sur les données fiscales et de prestations sociales et familiales. Il soutient le projet de la **nouvelle enquête Patrimoine prévue pour 2009**, dont l'un des objectifs sera de mieux appréhender le haut de la distribution des patrimoines, en utilisant en particulier comme base de sondage les fichiers fiscaux de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.

Conformément aux présentations faites lors des formations emploi/revenus de 2007, les dispositifs SRCV et ERF ont été rénovés en 2008. Le nouveau dispositif ERFS (enquête sur les revenus fiscaux et sociaux) intègre désormais les prestations sociales réellement versées et des revenus du patrimoine plus complets ; l'enquête SRCV est rendue cohérente avec les données de l'ERFS et constitue le véhicule principal de la collecte des indicateurs sociaux. L'enquête Patrimoine est en phase de préparation intense et sera réalisée comme prévue en 2009 ; son échantillon sera appuyé sur l'impôt de solidarité sur la Fortune, ce qui permettra une meilleure prise en compte des hauts patrimoines.

5. Le Conseil encourage vivement la poursuite des travaux d'**évaluation des différents dispositifs de politique d'emploi** menés par la Dares, en lien avec des organismes de recherche. Il appuie le renouvellement de la méthodologie associée et souhaite qu'il permette d'apporter des éléments d'information sur les effets nets sur l'emploi et le chômage ainsi que sur les trajectoires d'insertion des personnes passées par les dispositifs d'emplois aidés.

La Dares a présenté lors de la formation emploi/revenus du Cnis de mars 2008 l'ensemble du dispositif statistique permettant le suivi et l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle. Une large discussion avec les membres de la formation s'en est suivie, introduite par les réactions de deux chercheurs, focalisées notamment sur les conditions à réunir pour permettre de réaliser un vrai travail d'évaluation à partir de ce dispositif. La formation emploi/revenus a ainsi une meilleure vision du dispositif de suivi, de ses limites, des possibilités d'études associées ainsi que des bonnes pratiques à adopter en matière d'évaluation ; la discussion des avis d'opportunité d'enquêtes de suivi des bénéficiaires ou des utilisateurs en sera facilitée.

6. Le Conseil se réjouit de la mise en ligne de l'ensemble des fiches du **bilan formation emploi** dès 2007. Il soutient le projet de publication d'un Insee-Référence en 2008 sur ce domaine, permettant d'apporter un éclairage partagé sur les trajectoires des jeunes allant de l'école à l'emploi, en s'appuyant sur les différentes sources disponibles. Il souligne également l'apport méthodologique des travaux sur les bilans formation emploi notamment quant à l'utilisation de l'enquête emploi en continu et au contenu du module éducation de l'enquête.

Les fiches du bilan formation emploi ont été réactualisées en 2008 à partir des données 2006 de l'enquête emploi mais également à partir des autres sources annuelles (sur l'apprentissage notamment et les contrats aidés). L'Insee-Références est en cours de rédaction : il devrait comporter une vingtaine de fiches commentées, 3 articles de référence et une vue d'ensemble mettant en perspective les principaux enseignements contenus dans l'analyse des fiches. Le calendrier actuel devrait plutôt aboutir à une publication début 2009. Suite aux travaux méthodologiques menés dans ce cadre, un nouveau projet de questionnaire du module éducation de l'enquête emploi a été élaboré et a fait l'objet d'un test sur le terrain fin 2007. Les conclusions de ce test seront tirées courant 2008 et pourraient conduire à une évolution du questionnaire de l'enquête emplo, dans un calendrier qui reste à définir, en tenant compte notamment des autres modifications à venir du questionnaire de l'enquête emploi.

7. Le Conseil note avec intérêt la volonté du système public d'améliorer sa compréhension des **tensions sur le marché du travail et des besoins de main d'œuvre**. Il souligne l'urgence d'améliorer l'ensemble des statistiques qui, au-delà des emplois vacants, rendent compte de tous les facteurs de tension sur le marché du travail. Ces indicateurs permettront également de mieux analyser les besoins de main d'œuvre à moyen terme aux niveaux national et local. Il demande que soit réalisé un inventaire des outils mis en œuvre par l'ensemble des partenaires du système statistique public.

La Dares a mis à disposition des DRTEFP sur intranet les fiches-tensions régionales et nationales par métiers : ces fiches permettent aux acteurs locaux d'étudier les besoins de main d'œuvre sur leur territoire. Une journée d'étude « Offre d'emploi et recrutement » a été organisée fin 2007, afin de mieux cerner les facteurs jouant en amont sur les difficultés de recrutement. Différents travaux sont en cours ou programmés à la Dares : rapprochement des offres d'emploi recueillies par l'Anpe des embauches issues de la source DMMO-EMMO, réflexion sur la rédaction de la question relative aux

emplois vacants dans Acemo, rédaction d'un document sur les différents notions (emplois vacants, difficultés de recrutement, offres d'emploi non satisfaites...), rapprochement avec l'enquête besoins de main d'œuvre de l'Unedic prévu en 2009 (harmonisation des nomenclatures de métiers, amélioration du taux de réponse...). Le groupe de travail présidé par JB de Foucauld a également émis une recommandation sur ce thème qui rejoint l'avis de la formation emploi/revenus : mener des travaux sur les besoins de recrutement (et en particulier les offres d'emploi) pour aboutir à un jeu d'indicateurs clairement définis et publiés de façon visible et coordonnée.

8. Le Cnis a pris connaissance avec intérêt des travaux méthodologiques présentés par l'Insee d'une part, pour améliorer la robustesse du taux de chômage calculé à partir de l'enquête emploi, et par la Dares d'autre part, pour apprécier l'influence des modifications de gestion et de suivi des demandeurs d'emploi sur l'évolution des statistiques de DEFM. Il constate que ces présentations sont conformes aux engagements pris au mois de mars dernier.

Le Conseil prend acte que l'Insee a annoncé qu'il renonçait à procéder à l'avenir au calage des statistiques des DEFM sur les données de l'enquête emploi et qu'il effectuait ces améliorations méthodologiques en même temps qu'il modifiait sa définition de recherche d'emploi pour la rapprocher de celle utilisée au niveau communautaire. Il note avec satisfaction la publication d'un taux de chômage incluant les DOM.

Le Conseil souhaite que les travaux méthodologiques complémentaires, notamment sur le redressement des non-réponses, l'amélioration du dispositif de l'enquête emploi ou les appariements enquête emploi/fichiers de l'Anpe soient présentés au fur et à mesure de leur réalisation devant la formation emploi/revenus du Cnis. Il demande qu'on veille à ce que ces travaux ne détériorent pas la continuité d'indicateurs homogènes.

Il réaffirme que le taux de chômage doit être complété par une série d'indicateurs qui rendent compte des situations complexes et diversifiées du marché du travail et relève que la nouvelle publication trimestrielle de l'Insee intègre déjà quelques uns d'entre eux. Il a pris note avec intérêt de la présentation faite par Jean-Baptiste de Foucauld de l'avancée des travaux du groupe de travail du Cnis sur les indicateurs d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi et souhaite que ceux-ci soient pris en compte par le système statistique public.

Depuis la formation emploi/revenus du Cnis du 30 novembre 2007, au cours de laquelle ont été présentés par l'Insee et la Dares les travaux méthodologiques qu'ils avaient menés en vue de consolider le dispositif conjoncturel de mesure du chômage, un petit point de situation a été fait en mars 2008 pour présenter les objectifs du projet de refonte de l'enquête emploi décidés par l'Insee fin 2007 : ce projet vise d'une part à augmenter de 50 % l'échantillon de l'enquête emploi et ce à compter de début 2009 et d'autre part à introduire d'autres innovations à horizon début 2012 (intégration des Dom dans l'enquête emploi en continu, mensualisation de l'exploitation, amélioration du questionnaire...). Les travaux méthodologiques programmés sont en cours à l'Insee : l'analyse des résultats des quatre trimestres 2007 de l'enquête menée auprès des non-répondants devrait être finalisée au 2^{ème} semestre 2008 ; un dossier Cnil permettant d'apparier l'enquête emploi avec différents fichiers administratifs (fichiers de l'Anpe, Dads,...) est en cours de finalisation, ce qui permettra ensuite de travailler effectivement sur ces données appariées et d'améliorer notre connaissance sur les non-répondants à l'enquête emploi ou encore sur la qualité de réponse à différentes variables de l'enquête emploi (inscription à l'Anpe, salaires...).